

IMMIGRATION :

« LA MIGRATION NOURRIT LA MIGRATION »...

Mireille TIECHE-LOUBET

Ouvrages analysés :

Emile TEMIME, Pierre ECHINARD, *La préhistoire de la migration 1482-1830*, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, 181 p.

Emile TEMIME, Renée LOPEZ, *L'expansion marseillaise et l'invasion italienne, 1830-1918*, id., 1990, 207 p.

Emile TEMIME, M. Françoise ATTARD-MARANINCHI, *Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres, 1915-1945*, id., 1990, 189 p.

Emile TEMIME, Abdelmalek SAYAD, Jean-Jacques JORDI, *Le choc de la décolonisation et les données nouvelles de la migration, 1945-1990*, id., 1991, 224 p.

La recherche historique française sur l'immigration s'est distinguée depuis une vingtaine d'années par des travaux importants et de qualité mais auxquels on peut reprocher de ne pas dépasser le cadre des monographies « concentrées sur l'étude de cas particuliers sans se préoccuper de l'ensemble » (1). En ce sens les quatre volumes de *Migrance*, dominés de bout en bout par le souci de l'ensemble et du « désengagement de l'historien » (2) font figure d'œuvre originale. Cette vaste fresque historique embrasse cinq siècles de présence étrangère à Marseille faisant apparaître la logique des articulations entre les mouvements migratoires aussi bien que la continuité des apports successifs de populations.

Nous porterons notre attention sur l'histoire des immigrés en provenance d'Afrique du Nord – désignés au fil du siècle comme travailleurs coloniaux (1910-1940), Nord-Africains (1940-1950), Algériens (1950-1970), Maghrébins – que retrace *Migrance*, et nous dégagerons des constances dans la lecture que font les auteurs :

- des flux migratoires,
- du rôle des immigrés dans l'économie marseillaise,
- de leur place dans la ville,

car « le rôle de l'historien est de faire la part du conjoncturel et du permanent ».

Nous ne nous arrêterons pas sur le premier tome qui traite des quatre siècles de la « Préhistoire de la Migration », de 1482 (date du rattachement de Marseille à la France) à 1830, témoins de la « cohabitation » de diverses minorités européennes, sans cesse renouvelées, – allant du prolétariat piémontais à

(1) NOIRIEL G., *Le Creuset français, histoire de l'immigration, XIX^e siècle*, Paris : Seuil, 1988, p. 8.

(2) *Migrance*, tome 4, p. 199.

l'élite nordique ou aux colonies privilégiées de négociants anglais, allemands, belges, suisses, des colonies protestantes d'Europe du nord à la communauté juive d'origine sépharade, auxquelles sont venus s'ajouter les réfugiés politiques maltais, de St Domingue, etc... – augurant de la vocation cosmopolite de la ville, pour les siècles à venir, liée à sa situation portuaire, point de départ et d'arrivée, face à la Méditerranée. Le second tome de *Migrance*, « L'expansion marseillaise et l'invasion italienne, 1830-1918 », montre comment, à ces communautés immigrées d'Europe du Nord, centrale et orientale, méridionale, dominées numériquement par les Italiens, Suisses, Allemands, s'est imbriquée ou substituée, au début du XX^e siècle, une présence « coloniale », en provenance – entre autre – d'Afrique du Nord.

Les deux autres volumes, « *Le Cosmopolitisme et l'entre-deux-guerres, 1919-1945* » et « *Le Choc de la colonisation et les données nouvelles de la migration, 1945-1990* » examinent les mécanismes d'intensification puis de stabilisation de cette présence au regard de l'histoire – de la petite histoire économique, sociale, marseillaise.

Les mouvements migratoires nord-africains

De 1830 à 1918, l'analyse de l'évolution du phénomène migratoire et de la politique économique marseillaise au début de la monarchie de Juillet – marquée par l'engagement de la France dans une politique coloniale, avec la prise d'Alger (1930) – fait apparaître les causes qui vont présider à l'arrivée des Nord-Africains à Marseille à l'aube du XX^e siècle.

Les auteurs soulignent deux aspects nouveaux qui modifient les données de la main-d'œuvre étrangère :

- la tendance générale des migrants nord-européens à s'installer de façon plus durable dans la ville ;
- l'afflux en nombre des ouvriers, « journaliers », italiens dès 1850, au moment où Marseille nourrissait, encouragée par sa situation géographique, d'amples projets d'expansion sous-tendus par le rêve saint simonien d'alors, de réconciliation entre l'occident et l'orient. Cette masse ouvrière en mal d'emploi fut une aubaine pour la ville...

La conjonction des deux facteurs – pléthore de main d'œuvre et esprit d'entreprise – a incité la ville à jouer la carte industrielle dès la monarchie de Juillet.

Marseille doit son « décollage économique », qui date des années 1830-1850, à la présence sur son sol d'une main-d'œuvre étrangère italienne – flottante et défavorisée, à la disposition d'une économie naissante, gourmande de travailleurs soumis, peu qualifiés, peu coûteux.

Si la ville a su tirer un parti immédiat de cette conjoncture, elle n'en a pas moins inféodé son économie à une réserve flottante de travailleurs sans cesse à renouveler, lui assurant une prospérité artificielle et l'installant dans une précarité permanente, fragilisée en cas de crise, de revendications ouvrières

immigrées, de tarissement des sources habituelles de recrutement, suivant le cours de l'histoire.

— *Une nécessaire diversification*

Le poids de l'assujettissement économique à l'immigré apparaît dans l'analyse multidimensionnelle que donne l'ouvrage de la communauté italienne, et des signes tangibles de son intégration (via sa « politisation », détonateur de la migration coloniale algérienne. En mai 1899 les premières revendications salariales de maçons, unissant en une action ouvrière commune Marseillais et Italiens, détruisent simultanément l'image de l'ouvrier immigré docile et exploitable à souhait, que se forgeait le patronat, et celle du « briseur de grèves », que conservait la classe ouvrière (car l'Italien avait été utilisé à cette fin), pour devenir, « un compagnon de route intégré au mouvement revendicatif », selon l'expression de Pierre Milza (3).

Avec la multiplication, au début du XX^e siècle, de tels mouvements ouvriers – dont l'ouvrage donne les détails – dans des secteurs aussi essentiels que l'industrie de l'huilerie, les raffineries de sucre, l'« activisme » des Italiens, sur lesquels reposait l'ensemble du système de production, est apparu comme une menace pour la stabilité économique marseillaise et a « justifié » une diversification de la main-d'œuvre étrangère. C'est en guise de représailles, pour juguler les grévistes italiens, que sont introduits en tant que « jaunes » (rôle assumé, quelques années auparavant par les Italiens eux-mêmes à l'encontre des Marseillais), à partir de 1907, « les premiers immigrés du travail au sens moderne du terme » recrutés sur place en Kabylie par l'intermédiaire d'un contre-maître marseillais ».

Cette expérience fut renouvelée, en 1910, lors de l'éclatement de nouvelles agitations sociales avant de s'imposer comme une habitude... Les auteurs expliquent le caractère préférentiel et durable du recrutement algérien, Kabyle en particulier, par le contrôle étroit qui peut être exercé sur les flux migratoires, sur leur « dosage », leur ajustement aux besoins de main-d'œuvre. En effet ces travailleurs coloniaux dépendants des autorités militaires, alors sujets français, sont soumis (jusqu'en 1915) par leur statut juridique d'indigène à l'obtention d'une autorisation de départ du lieu d'origine.

— *Une nécessaire intensification*

Entre 1910 et 1918 les données montrent que, sous la pression de l'économie d'une part, et de l'histoire d'autre part, le recours aux travailleurs coloniaux s'intensifie. Pression économique, avec la nécessité de disposer d'un volant de main-d'œuvre susceptible de « satisfaire une demande en expansion mais fluctuante », liée aux objectifs de croissance portuaire, de développement de la production industrielle, et à la réalisation de grands travaux d'équipements urbains dictés par l'essor démographique marseillais. Vicissitudes de l'histoire, avec l'obligation de suppléer à l'absence des travailleurs français et

(3) MILZA P., Français et Italiens à la fin du XIX^e, Rome, Ecole de Rome, 1981, p. 198.

italiens mobilisés pendant le premier conflit mondial, pour maintenir la capacité de production marseillaise.

Cet apport, plus massif, que le précédent, a eu pour conséquence de faire de Marseille un centre de mobilisation et de redistribution de la main-d'œuvre coloniale à travers toute la France et d'élargir parallèlement les zones d'implantation nord-africaine sur le territoire français ainsi que les zones de recrutement dans le pays d'origine, dépassant le Kabyle pour atteindre la Tunisie et le Maroc.

Il est à souligner qu'avec la première guerre mondiale la migration coloniale franchit une étape; «s'institutionnalise» et acquiert une sorte de reconnaissance, concrétisée par la mise en place, en janvier 1916, d'un service de travailleurs coloniaux» chargé de «la mobilisation, de l'acheminement, de l'installation, en fonction des nécessités de l'économie de guerre, des travailleurs réquisitionnés, dépendant de l'administration militaire».

De 1919 à 1945 des bouleversements majeurs affectent la France, lendemain de guerre, crise économique de 1927, Front Populaire en 1936-38, Seconde Guerre mondiale, autant d'événements auxquels Marseille n'échappent pas et dont les retentissements touchent l'économie locale. Le ralentissement de certains secteurs d'activité n'affecte en rien la demande en main-d'œuvre immigrée; les auteurs montrent que s'il est une constance en cette période perturbée c'est bien celle du recours systématique aux travailleurs coloniaux comme main-d'œuvre supplétive, confirmant la tendance, déjà amorcée pendant la guerre de 1914-18, au renforcement des effectifs et à l'élargissement du recrutement aux trois pays d'Afrique du Nord. L'analyse événementielle, qui est proposée, des mouvements migratoires nord-africains entre 1919 et 1945 met en lumière ces deux orientations et fait apparaître les grandes étapes et caractéristiques des flux nord-africains dans leur articulation avec :

L'économie marseillaise

- La reprise des flux dès 1920, avec les mêmes filières de recrutement qu'avant-guerre, sous-tendue par le redémarrage de l'activité économique.
- Le caractère pendulaire des déplacements de main-d'œuvre entre 1921-1926 subissant les irrégularités de la demande industrielle.
- Le reflux, conséquence de la crise économique des années 30 - difficultés d'embauche et chômage - jusqu'en 1934.

La situation économique ou politique des pays d'origine

- «Migrations spontanées» d'Afrique du Nord, à partir de 1936, conditionnées par les difficultés économiques et - pour les Algériens - par l'abolition par le gouvernement de Front Populaire des mesures restrictives prises à leur encontre en 1924 et 1926.
- Départ d'Espagnols, en 1936, enrôlés dans leur pays pendant la guerre civile d'Espagne.
- Départ d'Italiens répondant à l'appel au retour des émigrés lancé, à cette époque, par le gouvernement fasciste.

La deuxième guerre mondiale

– Départ des Français mobilisés en septembre 1939 : les travailleurs algériens pallient à la raréfaction de main-d'œuvre au début du deuxième conflit mondial, qui marque un temps d'arrêt dans l'immigration spontanée, avec la suppression de liberté de circulation entre la France et l'Algérie, le contrôle des engagements par les autorités militaires et finalement la suspension de l'émigration pour trois ans après le débarquement allié à Alger en novembre 1942. Les auteurs rappellent, en outre, que les Nord-Africains ont été impliqués à plus d'un titre dans cette guerre : une partie des travailleurs coloniaux a été envoyés en Allemagne en 1943 en réponse à la demande de main-d'œuvre des autorités allemandes, et enfin les tabors marocains et les tirailleurs algériens ont contribué à la capitulation de la garnison allemande, installée à Marseille, le 27/08/1944, et à la libération de cette ville de France, qui « à deux reprises a fait appel, pour soutenir son combat, aux ressources matérielles et humaines de ses territoires d'outre-mer » (4).

De 1946 à 1990 des événements locaux, nationaux ou internationaux essentiels dans l'histoire des migrations nord-africaines, jalonnent ce petit demi-siècle au cours duquel s'affirme la réalité du fait migratoire où, pour reprendre l'expression de G. Noiriel, se fait jour l'« invention de l'immigration » (5) : l'après-guerre mondiale, la guerre d'Algérie (1959-1962), la décolonisation, la crise de Mai 1968, le « choc pétrolier » (1973), l'arrivée de la gauche au pouvoir (1981), la municipalité tenue par Gaston Defferre à partir de 1953..., autant de faits qui sont mis en parallèle avec les grandes tendances des mouvements migratoires nord-africains à savoir : l'amplification des flux algériens et le renforcement des flux tunisiens et marocains, pendant approximativement trente ans (1946-1973), suivi de l'arrêt des entrées et de la stabilisation de ces populations.

L'ouvrage met en évidence diverses phases dans l'évolution des migrations maghrébines :

Une étape est franchie après la seconde guerre mondiale : la migration coloniale avec le recrutement « sur place » cède définitivement le pas à une migration économique spontanée de travailleurs, célibataires pour l'essentiel, suivant les fluctuations des conjonctures économiques et des politiques migratoires. Les facteurs d'« incitation » à l'immigration, dans l'immédiat après-guerre, qui se dégagent de l'analyse des auteurs, sont de deux ordres :

– une conjoncture favorable à l'embauche : des pertes humaines à compenser, la ville à reconstruire, l'économie à relancer...

– une facilité d'accès au territoire français : les « Algériens résidant en France sont dans la situation de citoyens français » et bénéficient, par le « statut de l'Algérie », qui instaure « la continuité territoriale », en septembre 1947, de la liberté de circulation entre les deux pays.

(4) *Migrance* tome 4, p. 4.

(5) NOIRIEL G., *op.cit.*, p. 250.

Ces deux facteurs « d'encouragement » à l'immigration algérienne perdurent jusqu'aux années 65 – avec le développement de l'activité portuaire, une forte croissance urbaine, une importante poussée industrielle d'une part et – avec les Accords d'Evian (1962) qui accordent aux Algériens résidant en France la jouissance de tous les droits, hormis politiques, d'autre part.

Ils touchent les deux autres populations nord-africaines avec la signature de conventions bilatérales qui agissent comme « déclencheur » des migrations tunisiennes et marocaines, surtout à partir de 1962.

A cela s'ajoute des facteurs d'incitation à l'émigration tels que la détérioration de la situation économique en Afrique du Nord, la surpopulation, le sous-développement, la colonisation. L'ensemble de ces conditions s'est traduit par l'explosion de l'immigration algérienne pendant vingt-cinq années – à peine interrompue pendant la guerre –, par le décuplement de la présence marocaine et l'accroissement substantiel de l'immigration tunisienne, entre 1960 et 1973. Les auteurs constatent la faible incidence de la guerre sur les flux algériens qui ont accusé un ralentissement entre 1956 et 1959, suivi d'une forte reprise à partir de 1960. La guerre n'a donc pas donné lieu à une rupture de la tradition migratoire algérienne, ni à une substitution de main-d'œuvre sur le marché de l'emploi marseillais; l'exode de population qu'elle a entraîné entre 1956-1962 – une population diversifiée comptant des Français, des juifs, des Harkis, des Italiens et Espagnols... – s'est produit sans interférence avec les flux indigènes.

La deuxième phase d'évolution se situe au début des années 70 avec le renversement de la conjoncture précitée : ralentissement de l'activité économique en France et à Marseille et volonté d'endiguer les flux algériens, concrétisée par la signature d'un accord franco-algérien en décembre 1968 mettant un terme aux migrations spontanées. La décision du gouvernement algérien, en septembre 1973, de suspendre l'émigration, à la suite d'une vague de crimes « racistes », suivie d'un train de mesures adoptées un an plus tard par le gouvernement français pour arrêter l'immigration, avec en contre-partie la promesse d'« intégrer » les immigrés déjà présents en France, vont changer le visage de l'immigration. Désormais il ne sera plus question que de regroupements familiaux, seules entrées autorisées, « par souci d'intégration » ou de migrations clandestines.

La dernière étape des migrations maghrébines prise en compte est caractérisée par l'importance numérique du regroupement des familles algériennes d'abord, tunisiennes et marocaines ultérieurement. Les auteurs soulignent la précarité de ce phénomène, apparu à Marseille dès 1954, où vivaient alors quelque mille familles nord-africaines « symbole d'une population déjà solidement ancrée ».

Le regroupement familial, facteur d'enracinement, a généré l'implantation définitive des Maghrébins dans la ville : les « générations issues de l'immigration » témoignent de cette phase ultime du processus migratoire.

La constance qui se dégage de l'examen des flux migratoires est celle du recours systématique au travailleur nord-africain pour pallier à une carence de main-d'œuvre : sa présence n'est acceptée que si elle est perçue comme un expédient, son enracinement est intolérable en cas de crise de l'emploi ou de

société, et paradoxalement ce sont ces « crises qui provoquent une stabilisation de la population étrangère dans la société d'accueil, au moment où celle-ci est agitée par des transformations structurelles fondamentales » (6).

Le rôle des immigrés maghrébins dans l'économie marseillaise 1830-1918

Introduits au début du siècle dans l'industrie de l'huilerie marseillaise puis dans la marine (lors d'une grève des « inscrits ») les travailleurs kabyles ont été maintenus dans ces mêmes branches d'activité jusqu'à la première guerre mondiale, la seule modification qui nous est signalée est d'ordre quantitatif (l'accroissement des effectifs entre 1910-1918 a déjà été mentionné).

1919-1945 : Il faut attendre l'après-guerre pour assister à une diversification des secteurs d'embauche et trouver ces ouvriers kabyles :

– dans l'activité portuaire où ils sont employés comme dockers, dans les entreprises de manutention ;

– dans les entreprises de travaux publics où ils sont utilisés comme manœuvres, en remplacement des « journaliers » italiens qui se stabilisent dans des emplois fixes et acquièrent des qualifications ;

– dans le petit négoce : les immigrés nord-africains n'ont pas négligé le créneau du commerce, indispensable à la survie de la communauté en pays étranger dans les premiers temps de l'immigration. Les « bars algériens », implantés dans les quartiers immigrés et investis d'une réelle fonction sociale, en témoignent.

L'analyse des données que propose l'ouvrage montre donc que les travailleurs coloniaux, dépourvus de qualification professionnelle se cantonnent dans des emplois de manœuvre et exercent un rôle de main-d'œuvre supplétive, indispensable au bon fonctionnement du système économique local. Il apparaît qu'une ébauche de hiérarchie se dessine au sein de la communauté algérienne à cette époque : le petit négoce est associé à cette notion, et le passage du salariat au « patronat », si modestes soient ses marges bénéficiaires et non moins contraignantes ses conditions de travail, est vécu comme une ascension sociale et une réussite économique.

1946-1990 : La diversification des emplois et branches d'activités remarquée au lendemain du premier conflit s'accroît en cette période. Les travailleurs algériens dans les secteurs déjà cités, y exercent un éventail plus large d'activités. Ce sont :

Les métiers de mer

Ils sont de plus en plus présents jusqu'à la récession de l'ensemble des activités portuaires (en remplacement des Français et Italiens). Les pêcheurs nord-africains, sont pour la plupart d'origine marocaine berbère et ont en

(6) NOBRIEL G., *op.cit.*, p. 250.

général des activités annexes pour compléter cet emploi mal rémunéré. Les Algériens sont très nombreux à exercer le métier de docker apprécié pour son salaire relativement élevé malgré son caractère souvent temporaire.

Les entreprises industrielles

La présence nord-africaine s'étend à toutes les industries traditionnelles (huileries, savonneries, raffineries de sucre, ou briqueteries). Les auteurs soulignent que « si l'on exclut le port et le bâtiment-travaux publics, ce sont la Société Générale des Tuileries de Marseille, l'huilerie Rocca-Tassy-de Roux et surtout les raffineries de sucre St Louis qui sont parmi les plus anciens employeurs d'ouvriers kabyles » qu'elles s'efforcent de stabiliser en mettant à leur disposition un véritable service social. L'ouvrage signale l'« essaimage » des Algériens à travers le département, attirés par d'autres pôles industriels : ils prennent place entre 1946-53 dans le bassin minier de Gardanne, en particulier.

Le bâtiment-travaux publics

S'ouvre largement aux travailleurs algériens, leur offrant de nouvelles perspectives d'emploi, conséquences de l'explosion immobilière des années 50, avec parfois la possibilité d'acquérir une formation professionnelle « sommaire ». En règle générale, ils sont employés pour exercer des travaux caractérisés par leur pénibilité et subissent régulièrement des périodes de chômage en relation avec la fermeture du chantier de construction, les intempéries etc. La mobilité permanente, l'inactivité temporaire, et les accidents de travail sont de règle dans ce secteur.

Le commerce

Les grandes vagues migratoires ont favorisé la multiplication des commerces et établissements d'importance diverse dans les quartiers immigrés, allant de la boutique de petit rapport qui n'évite pas à son propriétaire d'exercer parallèlement un emploi de salarié, aux entreprises familiales qui se développent après les indépendances. Outre ces boutiques, les auteurs signalent l'implantation d'un commerce ethnique d'un caractère particulier, dans les mêmes quartiers, pendant les années 70, le commerce de trottoir, « négoce parallèle », visant à fournir des produits à des prix concurrentiels à la clientèle « en partance », de passage ou locale. Dans un souci de normalisation un terme a été mis à ces activités ambulantes avec la création en 1982 d'un marché regroupant ces « forains ». Outre l'existence déjà signalée de bars-restaurants offrant des spécialités régionales, les épiceries de quartier, les pâtisseries orientales, apanage des Tunisiens, ont fait leur apparition et se sont multipliées avec la croissance de cette communauté. Enfin, le commerce de la viande « hallal », répondant aux prescriptions musulmanes, s'est développé pour satisfaire à la demande de la clientèle immigrée. Par le monopole qu'il implique ce commerce a parfois permis à quelques bouchers de faire fortune dans l'immigration. L'ouvrage mentionne quelques cas de réussite sociale de commerçants comme des faits isolés.

Ils prennent position dans les nouveaux secteurs : le secrétariat et les services. Le nombre des Algériens employés dans la fonction publique est extrêmement faible malgré les possibilités qui leur ont été offertes d'y accéder en 1961-62. Les auteurs expliquent cette absence par le fait que les « travaux de secrétariat sont plutôt prisés par la main-d'œuvre féminine et que la scolarisation des filles en Algérie était médiocre avant 1954 ». Un changement de comportement est remarqué chez les générations issues de l'immigration, bénéficiant à leur tour de la nationalité française.

Dans le secteur des services, à partir de 1975, le personnel de service maghrébin (Marocains et Tunisiens surtout) s'accroît avec le développement des entreprises de nettoyage qui attirent surtout – mais pas exclusivement – la main-d'œuvre féminine.

L'ouvrage met l'accent sur l'évolution de la qualification de la main-d'œuvre étrangère et le glissement progressif des anciens immigrés vers des travaux qualifiés laissant la place libre aux primo-immigrés sans compétence. Jusqu'aux années 65, le manœuvre, le « journalier » (terme utilisé jusqu'en 1975 puis remplacé par celui d'« O.S. » pour désigner une absence de qualification) des chantiers et des entreprises est identifié au travailleur nord-africain, en remplacement de l'Italien. Il est noté que vers 1970 l'élévation du niveau de qualification se généralise, et que le nombre d'ouvriers qualifiés algériens double entre 1968 et 1975. Ceux-ci prennent alors place dans des emplois tels que la réparation navale, un secteur autrefois fermé à l'immigration.

L'examen détaillé de la participation des travailleurs nord-africains à l'économie marseillaise pendant les « grandes heures » de l'immigration s'achève avec les années 75 qui marquent le début d'une période de récession économique nationale où le chômage d'occasionnel qu'il était – parce que lié à la pratique d'un travail temporaire – devient durable et endémique, privant l'immigré de sa seule justification, son travail. Comme pour les flux migratoires, des constances se dégagent dans les caractéristiques de l'emploi immigré au cours des soixante-dix années étudiées : majoritaires dans le secteur secondaire avec de faibles incursions dans le tertiaire (services, commerces), les immigrés nord-africains interviennent comme main-d'œuvre supplétive ou de substitution, pour assurer des tâches subalternes, pénibles et dangereuses, mal rémunérées, méprisées des nationaux ou délaissées par des catégories d'immigrés plus avancés dans leur parcours migratoire. La conquête d'autres secteurs d'activités reste du domaine de l'exceptionnel. Les derniers à tirer profit des périodes d'expansion économique, parce qu'ils restent cantonnés dans des emplois de bas niveau, ils sont les premières victimes en cas de crise (7).

(7) Pour des données statistiques nationales sur les immigrés demandeurs d'emploi, on se reportera à l'étude réalisée sous la direction de Michèle TRIBALAT, *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, français d'aujourd'hui*, Paris, INED-PUF, 1991, 301 p.

Les Nord-Africains dans la cité de Marseille : représentations, habitat et sociabilité

Les représentations

Le tome 2 de *Migrance* fait état des représentations et réactions que suscitent les Kabyles arrivant en petit nombre, dans la société marseillaise du début du siècle, où la « xénophobie touche tous les nouveaux venus quels qu'ils soient, bien avant la première guerre mondiale », où l'image de l'étranger, associé au terrorisme et à l'insécurité, « porteur de maladies » et fauteur de troubles réapparaît plus forte que jamais dans les premières années du XX^e siècle ». Ces représentations, que les auteurs ont relevées dans les rapports de police ou dans la correspondance de Marseillais, n'épargnent pas les Kabyles car « bien qu'on aille les chercher, ils n'échappent pas tout à fait aux manifestations de méfiance » de la part de la population.

Pendant l'entre-deux-guerres le sentiment d'invasion s'accroît chez les Marseillais, l'importance numérique des étrangers et le « cosmopolitisme » y contribuent, un cosmopolitisme « synonyme non de brassage mais plutôt de juxtaposition de populations inassimilables les unes aux autres ». Les multiples exemples fournis par les auteurs (rapports de police, textes de presse ou littéraires d'Albert Londres, André Suarès, etc...) véhiculent les mêmes stéréotypes : mauvaise réputation du port et des quartiers d'immigration, associés à la prostitution, au jeu, à la délinquance. Dans l'« Illustration » du 24/08/89 Ludovic Nadeau écrit que « la rue des Chapeliers est devenue le campement central des Kabyles », « l'immigré reconstruit dans Marseille son milieu d'origine au point que l'on finit par oublier où l'on se trouve ».

Après la seconde guerre mondiale, il est noté que la xénophobie de la population locale s'accroît et que si l'on devait y trouver des causes on signalerait l'apparition de la seconde génération et la croissance de la communauté maghrébine – d'autant plus visible que les anciennes minorités européennes se sont « diluées » – auxquelles on pourrait ajouter la crise économique et l'héritage colonial qui pèse lourd dans les représentations. L'enquête comparative réalisée par l'INED en 1974 (un an après une explosion de violence raciale à Marseille), sur les relations entre Français et étrangers à Paris, Villeurbanne, Marseille, attribue aux habitants de cette dernière les comportements les plus xénophobes. La « filiation étrangère d'une majorité de Marseillais peut, paradoxalement, expliquer la xénophobie des héritiers, qui se comportent comme si leur propre intégration ne pouvait être parachevée que par le rejet du dernier arrivé » écrivent Pierre Milza et Marianne Amar (8). La permanence, tout au long du siècle, du refus de l'étranger, du désir de « gommer » sa présence dans la ville est très nettement mise en avant par les auteurs qui insistent sur l'identification des « Arabes » au milieu dégradé dans lequel ils vivent, aux quartiers insalubres, fiefs des étrangers à la cité.

(8) MILZA P., AMAR M., *L'immigration en France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1990, 331 p.

L'habitat et les quartiers

Les trois volumes de *Migrance* retracent avec minutie l'évolution des conditions de logement des Nord-Africains et leur itinéraire à travers la ville – au gré des possibilités d'embauche et des programmes d'urbanisme ; nous n'en retiendrons que les lignes générales.

Il est mentionné que les premiers travailleurs coloniaux, sous autorité militaire, employés dans l'industrie de guerre sont « regroupés dans des centres d'hébergement ou des baraques ». Les autres – répartis dans les entreprises privées – sont installés en dehors des cantonnements militaires.

A partir de l'entre-deux-guerres se développent deux types d'habitat :

- le baraquement de chantier, pendant la durée des travaux, en échange parfois de sa surveillance, pour les immigrés employés dans le Bâtiment-Travaux Publics ;

- le garni ou meublé pour les autres. Entassement, absence d'hygiène et de confort, exploitation financière par les propriétaires sont les aspects sur lesquels insiste l'ouvrage. Après la seconde guerre mondiale, en relation avec l'immigration familiale et avec, pour certains, la stabilité d'emploi, les Nord-Africains commencent de s'installer dans les immeubles collectifs. La ville met en place une politique du logement en direction des immigrés qui se traduit par l'ouverture, à partir de 1953, de foyers destinés aux célibataires, dans l'esprit de favoriser leur implantation et afin de « remplacer » les meublés fermés pour cause d'insalubrité. En 1964 de nouveaux foyers seront ouverts, à Marseille et dans le département, financés par la SONACOTRA (Société Nationale de Construction de Logements pour les Travailleurs Algériens) et le FAS (Fonds d'Action Sociale). Parallèlement les familles algériennes les plus déshéritées, vivant dans des bidonvilles ou dans des zones insalubres « bénéficient » de cette politique de l'habitat. Elles sont relogées provisoirement (à partir de la fin de l'année 1958) dans des « cités de transition », sorte de stage probatoire, avant d'accéder aux HLM, point-terminus du programme ». Dans les années soixante l'habitat en « cité », en périphérie de ville, se généralise au sein de la communauté maghrébine et demeure dominant ; c'est là la fin d'un parcours qui marque une stabilisation mais pas nécessairement une insertion sociale.

La répartition dans la ville

Dans l'urbain comme dans l'économique les primo-immigrés se superposent ou se substituent aux autres minorités étrangères. Les auteurs constatent que les travailleurs coloniaux se regroupent dans quelques rues « déjà dégradées du centre-ville, déjà typiques de l'habitat immigré », l'exclusion sociale ayant pour corollaire la ségrégation spatiale. « C'est pendant la [première] guerre », écrit Gilbert Meynier, « que se précise la physionomie du quartier algérien de Marseille ». Ce quartier, proche de la Porte d'Aix, limité en un premier temps à quelques rues, dont celle des Chapeliers qui fonctionne comme rue-symbole de la présence arabe, s'est étendu en direction du port à la fin de la première guerre pour s'implanter dans le quartier du Panier.

Les auteurs tempèrent ce « marquage » nord-africain, en se référant aux recensements de cette époque qui attestent une présence française non négligeable dans ce quartier. Parallèlement à cette concentration de travailleurs immigrés dans quelques zones d'habitat vétuste, où s'organise, malgré un contexte de précarité, une vie communautaire structurante, l'ouvrage signale l'existence en 1935-36 de quatre « enclos » (l'un au cœur de la ville, trois décentrées). Dans ces « îlots de misère extrême et de marginalisation absolue » (constructions légères et hétéroclites dans des rues sans nom) qui disparaissent dans les années 60, la présence de quelques Nord-Africains est signalée avant la seconde guerre mondiale. Abandon progressif des meublés et des vieux quartiers, déplacement vers la périphérie souvent vécu comme une promotion, l'essaimage de la population maghrébine s'est effectué avec des inégalités de répartition : les Algériens étant essentiellement présents dans trois quartiers (Estaque, Belzunce et surtout St Barthélémy), les Marocains plus représentés dans les quartiers du centre, les Tunisiens plutôt en périphérie). La concentration des Maghrébins sur quelques quartiers reste une constance aujourd'hui encore ; cette concentration qu'il convient de relativiser en examinant la réalité des chiffres, pénalise l'immigré car elle accentue sa visibilité, mais n'autorise pas à parler de ghetto, terme, remarquent les auteurs « qui renvoie à une volonté exprimée d'exclusion et de renfermement, ce qui n'est pas forcément le cas ici ». Cependant cette concentration génère une dégradation rapide de l'environnement dont « l'image, déplorable, rejaillit sur les habitants ; ils finissent par adapter leur comportement à cette image [...] cercle vicieux [...] qui bloque l'intégration » (9).

Les formes de sociabilité

La vie communautaire qui s'organise aux premiers temps de l'immigration avec ses réseaux de solidarité, véritables services sociaux assurant la prise en charge matérielle et morale de l'immigré à son arrivée à Marseille, apparaît en filigrane dans la description de l'habitat que fournissent les tomes 2 et 3. L'hébergement des nouveaux arrivants – souvent cause du surpeuplement des meublés –, leur encadrement « dans la recherche d'un emploi, plus particulièrement pendant l'entre-deux-guerres, alors que Marseille connaît une importante pénurie de logement et un ralentissement de l'activité économique, sont l'œuvre « du tenancier d'un restaurant-bar ou d'un garni fréquenté par l'immigré qui joue, de toute tradition, à Marseille un rôle privilégié. Intermédiaire indispensable de placement (dans les emplois temporaires), logeur à bon marché, il est au centre de tous les réseaux de sociabilité », sociabilité qui a pour cadre d'expression la rue, face à la promiscuité du meublé où l'on dort à tour de rôle. L'ouvrage souligne la fonction identitaire de la rue, du quartier, lieu privilégié des échanges intra-communautaires – avec les petits commerces ethniques dans leur double fonction de point de rencontre et de ravitaillement en produits du pays d'origine – avec les bars, qui offrent un abri, pourvoient aux besoins essentiels du migrant, et qui peuvent être aussi le siège de partis politiques,

(9) MILZA P., AMAR M., *op.cit.*, p. 162.

d'associations immigrées. Le quartier sert également de cadre aux pratiques culturelles, festives et religieuses. L'évolution des réseaux de sociabilité, qui sont à compter au nombre des constances de la vie communautaire immigré, apparaît dans les derniers chapitres de l'ouvrage : l'évolution de l'habitat et des conditions de vie, le passage du bidonville à la cité, sont parfois synonymes de rupture des solidarités et impliquent l'adaptation – à un nouvel environnement urbain, duquel a disparu l'intimité des ruelles étroites des vieux quartiers ; – à un cosmopolitisme plus large, dépassant le Maghreb ; – à une cellule familiale modifiée par le changement du statut de la femme ; – à la présence des nouvelles générations « occidentalisées ».

Les auteurs relèvent quelques formes de politisation chez les Nord-Africains à Marseille : ils signalent que des travailleurs kabyles ont pris part à des mouvements de grève pendant la décennie 1925-1935 dans les huileries et raffineries, associés aux autres ouvriers étrangers, pour des revendications salariales, et qu'ils ont pris l'initiative d'organiser des grèves d'opposition « à la modernisation de l'outillage, réduisant le personnel » dans les huileries du boulevard Plombières en 1930. Entre 1930-1940 les Nord-Africains sont étroitement surveillés, surveillance attribuée, entre autres, aux inquiétudes suscitées par la propagande CGT auprès du prolétariat immigré, et injustifiée – aux yeux des auteurs – car « leur participation à des mouvements revendicatifs ne prend jamais l'ampleur de celle des Italiens ». Le recrutement de militants algériens est présenté comme occasionnel et la création d'une section du Congrès Musulman en mai 1937, traduit certes l'influence du parti communiste en milieu algérien mais n'est que le reflet de formes sporadiques de mobilisation politique.

De même, pendant la guerre d'Algérie les auteurs soulignent que les « mouvements nationalistes nés de l'immigration sont avant tout parisiens » bien qu'ils aient rencontré « d'indéniables sympathies auprès des Algériens des Bouches-du-Rhône ». Ils attribuent la faible mobilisation des Algériens de Marseille, au regard de celle de leurs homologues à Paris (10), au fait que la ville « n'a jamais été un centre particulièrement actif du nationalisme algérien : trop de passage, pas assez de travailleurs à demeure ».

L'ouvrage évoque l'action militante des « Beurs » de Marseille, point de départ de la Longue Marche en 1983, leurs revendications identitaires et leurs implications dans la vie publique marseillaise, sans toutefois y accorder de longs développements, faute de recul historique.

S'il est une constante majeure à relever au terme de ce chapitre c'est l'inscription de l'immigré dans la marginalité et l'exclusion, une exclusion qui ne perd rien de sa vigueur lorsque l'enracinement de l'étranger dans la société d'accueil devient une évidence.



(10) On se référera à ce propos, et pour connaître le nombre des militants FLN par région, à l'ouvrage de Benjamin STORA, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris, Fayard, 1992.

Nous nous sommes attachés à restituer le cheminement chronologique, spatial, social des Maghrébins à travers «Migrance», privilégiant les hommes au détriment de la ville. Il convient de noter que c'est avant tout l'image de Marseille et de sa continuité que les auteurs ont eu pour objectif de révéler dans sa réalité, l'image trop souvent galvaudée d'une ville si proche des côtes africaines qu'elle ne serait plus française... Il est vrai que l'Afrique frappe, depuis bien des années déjà, à la porte de la «ville d'or», comme l'a nommée J. Giono; mais Marseille, cette ville emblématique de l'Occident qui fascine ceux qui la considèrent par-delà la Méditerranée, «ressemble aux gens du Midi, avenants, sympathiques à l'extérieur, mais qui vous laissent sur le pas de leur porte...» (11).

(11) TEJER J.M., et HERNANDEZ P., *Marseille aux cent visages*, Edition du Perron, 1992.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE : L'IMMIGRATION EN FRANCE

Parmi les publications françaises, parues en 1991, qui traitent du phénomène migratoire, quelques ouvrages de spécialistes abordant un aspect fondamental ou peu exploité de l'immigration ainsi que quelques numéros spéciaux de périodiques consacrés à un thème spécifique en relation avec l'actualité politique, économique ou sociale peuvent être mentionnés comme majeurs. Néanmoins, cette bibliographie, par son caractère restrictif et partial, doit être considérée comme un point de départ et une invite – pour mesurer la richesse de la production littéraire dans ce champ – à consulter des bases de données telles ARABASE et REMISIS (respectivement bases de données de l'IREMAM et du Réseau d'Information sur les Migrations Internationales).

Ouvrages

ASSOULINE, L., ABERLEN, M., DUBOR, C., et alii., *L'an II du CFI (Crédit Formation Individualisé) : controverse autour d'une dynamique d'insertion*, Vincennes, GREC, 1991, 143 p.

BARRET, L., BOURBIGOT M., DOMENGE et alii., *Les conditions de vie des Maghrébins et des Portugais en France*, Paris, INSEE, 1991, 37 p.

BEGAG, A., *La ville des autres : la famille immigrée et l'espace urbain*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, 159 p.

BEN JELLOUN, T., *Les yeux baissés*, Paris, Seuil, 1991, 229 p.

BOCKEL, A., *L'immigration au pays des droits de l'homme. Politique et droit*, Paris, Publisud, 1991, 273 p.

BONNAFOUS, S., *L'immigration prise aux mots : les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, Kimé, 1991, 301 p.

BOUNEB, K.D., *Délit de facies : intégration des Harkis ?* Paris, éd. Tougui, 1991, 154 p.

Commission Economique pour l'Afrique : *L'émigration des pays d'Afrique du Nord, ses caractéristiques, ses conséquences*, Tanger, CEA, 1991, 95 p.

CONG, H.Q., *Les nouveaux patients des centres de soins gratuits en 1990 : Français, Maghrébins, étrangers*, Paris, CREDES, 1991, 57 p.

ESPINASSE, M.T., LEFEBVRE, B., *Les étrangers et le RMI : une population spécifique*, Paris, DMP, FAS, 1991, 118 p.

GERIN, A., SMADJA, G., *Jeunes : une chance pour la ville*, Paris, Messidor, 1991, 185 p.

JELEN, C., *Ils feront de bons Français. Enquête sur l'assimilation des Maghrébins*, Paris, Laffont, 1991, 233 p.

JORDI, J.J., SAYAD, A., TEMIME, E., *Migrance, le choc de la décolonisation (1945-1990)*, tome 4, Aix-en-Provence, Edisud, 1991, 224 p.

KALTENBACH, J.H., KALTENBACH P.P., CHAUNU, P., préf., ETIENNE, B., *La France, une chance pour l'Islam*, Paris, Edition du Félin, 1991, 257 p.

KHELLIL, M., *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, PUF, 1991, 182 p.

LAE, J.F., *Entre le faubourg et le HLM : l'éclipse du pauvre*, Paris, Commissariat Général au Plan, 1991, 190 p.

LANIER, P., *Les nouveaux visages de l'immigration*, Lyon, Chronique Sociale, 1991, 191 p.

LA PEYRONNIE, D., resp., *Espaces et travail clandestins*, Paris, Masson, 1991, 156 p.

LEBON, A., *Immigration et présence étrangère en France, 1990-1991 : Les données, les faits*, Paris, DMP, 1991, 117 p.

- LEBON, A., *Immigrés et étrangers originaires de la Méditerranée en 1990*, Genève, BIT-SI-MED, 1991, 14 p.
- LE BRAS, H., *Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, Paris, Olivier Orban, 1991, 264 p.
- LEVEAU, R., resp., WITHOL DE WENDEN C., resp., *Modes d'insertion des populations de culture islamique dans le système politique français*, Paris, MIRE, 1991, 266 p.
- MAS, R., *Le logement des immigrés : espace d'intégration ou de discrimination*, Charleville-Mézières, Centre International Municipal, 1991, 247 p.
- MONTAGNE-VILETTE, S., *Espaces et travail clandestins*, Paris, Masson, 1991, 156 p.
- NOIRIEL, G., SALOM, G., DARIUS, F., et alii., *Femmes immigrées, quelles chances pour quelles insertions sociales et professionnelles ?*, Vincennes, GREC, 1991, 101 p.
- OCDE, *Système d'Observation Permanente des Migrations : SOPEMI 1990*, Paris, OCDE, 1991, 211 p.
- Office des Migrations Internationales : *Omiclasneur 1991. Eléments du droit de l'immigration*, Paris, OMI, 1991, 665 p.
- PEROTTI, A., *Présence et représentation des immigrés et des minorités ethniques à la télévision française : enquête ARA, 16-30 octobre 1991*, Paris, CIEMI, 1991, 89 p.
- SAYAD, A., BOUDOUDOU, M., collab., WINKIN, Y., collab., BOURDIEU, P., Préf., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991, 331 p.
- SCHNAPPER, D., *La France de l'intégration : sociologie de la Nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 374 p.
- TAGUIEFF, P.A., resp., *Face au racisme : 1 – Les moyens d'agir*, Paris, La Découverte, 1991, 246 p.
- TAGUIEFF, P.A., resp., *Face au racisme : 2 – Analyses, hypothèses, perspectives*, Paris, La Découverte, 1991, 336 p.
- TOURNIER, P., ROBERT, P., *Etrangers et délinquance : les chiffres du débat*, Paris, L'Harmattan, 1991, 262 p.
- TRIBALAT, M., resp., *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui : apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*, Paris, Presses Universitaires de France – INED, 301 p.
- WEIL, P., *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 403 p.
- WIEVIORKA, M., BATAILLE, P., JACQUIN et alii., *Sociologie du racisme, l'expérience de la France*, Paris, FAS et Commissariat Général au Plan, 1991, 310 p.
- WIEVIORKA, M., *L'espace du racisme*, Paris, Seuil, 1991, 255 p.

Périodiques

- Après la guerre du Golfe : bilan et conséquences en France et dans le monde, *Hommes et Migrations*, (1145), juil. 91.
- Autour de l'identité, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (3), vol. 7, 91.
- Aux soldats méconnus : étrangers, immigrés, colonisés au service de la France, *Hommes et Migrations*, (1148), nov. 91.
- Banlieues, relégation ou citoyenneté, *Les Temps Modernes*, (545-546), vol. 47, déc.-janv. 91-92.
- Des immigrés dans la cité, *Confluences*, (1), oct.-déc. 91.
- Ecole : le temps du partenaire, *Migrants Formation*, (85), juin 91.
- Elles... femmes en mouvement (S), *Hommes et Migrations*, (1141), mars 91.
- Intégration : relégation, creuset républicain ? *Pouvoirs Locaux*, (10), juin-sept. 91.
- Interculturel : groupe et transition, *Connexions*, (58), février 91.

Islam, France et laïcité : une nouvelle donne ? *Panoramiques : Politiques et Sociétés*, (1), juin 91.

Jeunes Maghrébins en France, *Hommes et Migrations*, (1144), juin 91.

L'immigration, *Administration : Revue d'Etude et d'Information publiée par l'Association du Corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur*, 15 janv. 91.

L'intégration au féminin, *Migrants Formation*, (84), mars 91.

La France des banlieues, *Esprit*, (169), février 91.

La ville pour qui ? *Les Cahiers de l'Habitat*, (15), 91.

Les étrangers en France, *Economie et Statistique*, (242), avril 91.

Migration maghrébine et vieillissement : santé et pratiques sociales, *Migrations Santé*, (67), 91.

Nées de parents immigrés, *Informations sociales*, (14), oct.-nov. 91.

Paysages après la bataille, contre la guerre des cultures, *Esprit*, (172), juin 91.

Réussir l'intégration, *Projet*, (227), sept.-nov. 91.

Syndicat-immigration : les enjeux d'aujourd'hui, *Analyses et Documents Economiques*, (44), février 91.